

THÈME 1 – SOCIÉTÉS ET ENVIRONNEMENTS : DES ÉQUILIBRES FRAGILES (12-14H)

SOMMAIRE

<i>Sens général du thème en classe de seconde</i>	3
La place du thème dans la scolarité.....	3
Problématique générale du thème.....	4
Articulation des questions avec le thème.....	4
<i>Orientations pour la mise en œuvre</i>	5
Proposition de mise en œuvre traitant une question après l'autre puis articulant la question spécifique sur la France.....	6
Proposition de mise en œuvre combinant les questions à l'échelle mondiale puis articulant la question spécifique sur la France.....	9
<i>Pièges à éviter dans la mise en œuvre</i>	10
<i>Notions, vocabulaire et repères spatiaux à maîtriser à l'issue du thème</i>	11
Notions.....	11
Repères spatiaux.....	11
<i>Pour aller plus loin</i>	11
Sur les questions générales.....	11
Sur la question spécifique.....	12

Questions	Commentaire
<p>- Les sociétés face aux risques.</p> <p>- Des ressources majeures sous pression : tensions, gestion.</p>	<p>Les relations entre les sociétés et leurs environnements sont complexes. Elles se traduisent par de multiples interactions.</p> <p>L'étude des sociétés face aux risques et l'étude de la gestion d'une ressource majeure (l'eau ou les ressources énergétiques) permettent d'analyser la vulnérabilité des sociétés et la fragilité des milieux continentaux et maritimes. Les enjeux liés à un approvisionnement durable en ressources pèsent de manière croissante et différenciée.</p> <p>Ces thématiques s'appuient sur la connaissance de la distribution des grands foyers de peuplement ainsi que des principales caractéristiques des différents milieux à l'échelle mondiale.</p>
<p>Études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le changement climatique et ses effets sur un espace densément peuplé. • L'Arctique : fragilité et attractivité. • La forêt amazonienne : un environnement fragile soumis aux pressions et aux risques. • Les Alpes : des environnements vulnérables et valorisés. 	
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>- La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection.</p>	<p>En France, la richesse et la fragilité des milieux motivent des actions de valorisation et de protection. Ces actions répondent à des enjeux d'aménagement, nationaux et européens, articulés à des défis environnementaux : exploitation des ressources, protection des espaces, gestion des risques.</p>

Notions

Acteur, mondialisation, territoire, transition (notion transversale à l'ensemble des thèmes)

Changement climatique, environnement, milieu, ressources, risques

Retrouvez éducol sur



Sens général du thème en classe de seconde

L'objectif du thème 1 est d'**étudier la complexité des relations entre les sociétés et leurs environnements afin de comprendre le cadre de vie des sociétés et les modalités de leur gestion en s'attachant à deux éléments majeurs : les risques et la gestion des ressources.**

Dans un monde marqué par une accélération des changements (changement climatique, forte croissance démographique, accélération de l'urbanisation, ...) au point que l'on peut parler de **changement global**, il s'agit d'étudier les effets des **interactions** entre ces différents processus afin de voir comment les sociétés, c'est-à-dire des collectivités qui occupent des territoires de toutes échelles, subissent, aménagent et valorisent leurs **environnements**, à savoir leurs cadres de vie, y compris urbains. Ces environnements combinent des caractéristiques naturelles (milieux) et sociales, matérielles (aménagement) et immatérielles (représentations). Pour étudier ces interactions, qui supposent de connaître les grands foyers de peuplement ainsi que les principales caractéristiques des milieux de la planète, deux points d'entrée ont été retenus : les risques et la pression sur les ressources. Le **processus de transition** interroge les acteurs sur les modes de gestion de l'environnement. Les deux questions générales permettent une approche de la diversité des relations entre les sociétés et leurs environnements : les mêmes milieux peuvent en effet aussi bien constituer des risques que des ressources. Cette réflexion s'appuie sur les connaissances et les repères spatiaux du collègue qu'elle enrichit.

Le passage à une plus grande échelle que permet la **question spécifique sur la France** modifie l'angle d'étude et permet d'appréhender **l'ensemble des relations entre la société et ses environnements**. En montrant l'articulation avec les points étudiés (gestion des risques et d'une ressource) à l'échelle mondiale, il s'agit d'analyser à la fois la diversité, la richesse et la fragilité des milieux ainsi que les actions et politiques mises en place tant pour les valoriser que pour les protéger en France métropolitaine et ultramarine.

La place du thème dans la scolarité

Les questions de ce thème ont été abordées au collège.

Les sociétés face aux risques

En 6^e, l'étude des modes d'habiter les espaces à fortes contraintes ou les littoraux ont permis d'aborder la notion de vulnérabilité. En 5^e, le thème 3 s'intitule « Prévenir les risques et s'adapter au changement global » ; il a notamment pour objectif d'appréhender « quelques questions élémentaires liées à la vulnérabilité et à la résilience des sociétés face aux risques. »

Des ressources majeures sous pression : tensions, gestion

En 5^e, les élèves se sont interrogés dans le premier thème sur les relations entre la croissance démographique et le développement et ont pu mesurer les disparités dans l'inégale répartition de la richesse et de la pauvreté. Le thème 2, « Des ressources limitées à gérer et à renouveler », portant sur l'énergie, l'eau et l'alimentation, a permis de s'interroger sur les capacités des sociétés à mobiliser et gérer des ressources essentielles pour répondre aux besoins croissants des populations. Le thème 3 sur la prévention des risques aborde la prévention du risque et le changement global.

Retrouvez éduscol sur



La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection.

L'environnement français a pu notamment être intégré à l'étude des modes d'habiter en 6^e et à celle de l'aménagement d'un territoire protégé en 3^e.

Ainsi, les élèves maîtrisent à la fin de leur scolarité dans les **cycles 3 et 4** les repères spatiaux suivants :

À l'échelle mondiale :

- les principaux foyers de peuplement (majeurs et secondaires)
- les « vides » humains
- des bassins fluviaux aménagés
- les principaux pays producteurs et consommateurs d'énergie
- les grands repères physiques (mers, océans, continents)

À l'échelle de la France :

- la distribution de la population, les principaux espaces fortement peuplés
- des grands repères physiques : massifs montagneux et forestiers, grandes vallées et grands fleuves, domaines bioclimatiques en lien avec l'étude des dynamiques spatiales de la population
- le territoire français ultramarin

Problématique générale du thème

Quelles sont les interactions entre les sociétés et leurs environnements dans le contexte du changement global, des mutations démographiques et du développement ?

Articulation des questions avec le thème

- **Le thème 1 est traité à l'échelle mondiale**, à partir de deux questions qui mettent l'accent sur la mobilisation de repères relatifs aux grands foyers de peuplement ainsi qu'aux principales caractéristiques des différents milieux à l'échelle mondiale. Si l'échelle du questionnement est mondiale, **le raisonnement s'appuie sur des exemples localisés** à l'échelle qui apparaît la plus pertinente au professeur. Ce thème permet d'aborder les relations entre les sociétés et leurs environnements en les considérant comme le cadre de vie des populations mais en se limitant à deux éléments : les risques et les ressources.
- **Le risque** correspond à une situation dans laquelle **une société (population, biens, activités), plus ou moins vulnérable**, est exposée à des **aléas** (« phénomène résultant de facteurs ou de processus qui échappent, au moins en partie, au contrôle de l'homme », *Géoconfluences*). La répartition des aléas d'origine naturelle et/ou anthropique, de même que l'inégale vulnérabilité des sociétés, créent **une grande diversité de relations entre les sociétés et les risques**. Les aléas d'origine naturelle peuvent être accentués par le changement climatique et par le développement des activités humaines. La **vulnérabilité** désigne la fragilité des sociétés face aux aléas. Elle peut être physique (dommages humains ou matériels potentiels) ou sociale (plus ou moins grande capacité à faire face aux aléas). Elle dépend de différents facteurs comme la densité de population, le niveau de développement ou encore l'existence d'une **culture du risque**. Les acteurs (État, collectivité, population, entreprise...) peuvent gérer les risques en les prévoyant, en les prévenant et en agissant sur leur résilience et celle de leur(s) territoire(s). La **résilience**

peut être entendue comme la capacité des sociétés à surmonter et à se remettre des catastrophes. Ces situations s'inscrivent dans des territoires de l'échelle locale jusqu'à l'échelle mondiale. L'existence d'un défi mondial face au changement global s'accompagne néanmoins d'une différenciation des territoires face aux risques. Par exemple, face à des aléas similaires, le Japon présente une plus forte vulnérabilité matérielle que l'Indonésie. Ses moyens de prévention et sa culture du risque atténuent sa vulnérabilité humaine, plus forte dans l'archipel indonésien.

- **Les ressources majeures** désignent les éléments de l'environnement, inégalement répartis, stratégiques pour les sociétés à une époque donnée. Elles sont soumises à **une pression forte et souvent croissante** en raison de plusieurs facteurs : leur raréfaction voire leur épuisement, l'accroissement des besoins, l'inégalité de la pression corrélée à la distribution de la population et aux différentiels de développement, les conséquences de leur exploitation pour l'environnement. **Les conflits** liés aux ressources, d'inégale intensité, des conflits d'usage locaux jusqu'aux conflits internationaux, se multiplient et s'accroissent. Par conséquent, **la gestion** des ressources majeures est un enjeu toujours plus important. **L'eau** pose la question de la gestion d'une ressource vitale, rare (aridité, sécheresse) ou en excès (crues, inondations), inégalement répartie et accessible, menacée et altérée par la surexploitation et les pollutions agricoles, industrielles et urbaines. Quant aux **ressources énergétiques**, la raréfaction et les impacts des ressources fossiles dans un monde qui en consomme toujours davantage posent le débat de la transition énergétique, de l'intérêt et des limites des **énergies renouvelables**.
- **Les mises en valeur des milieux français** (métropole et outre-mer) évoluent en fonction des défis économiques, sociaux et environnementaux actuels. L'étude des milieux se prête particulièrement à une **approche systémique** des interactions entre éléments naturels, acteurs et territoires. L'exploitation des ressources, la protection des espaces naturels et la gestion des risques sont différenciées sur le territoire national et suscitent **des débats** d'aménagement locaux mais aussi des débats politiques, notamment aux échelles française et européenne, pour répondre à des défis mondiaux. La gestion des espaces protégés s'inscrit dans des **politiques à différentes échelles** : locale (parcs naturels régionaux, réserves naturelles), nationale (parcs nationaux, parcs naturels marins) mais aussi européenne (Natura 2000) et mondiale (sites RAMSAR, patrimoine mondial de l'UNESCO, aires marines protégées...). Elle intègre ainsi les engagements environnementaux internationaux de la France.

Orientations pour la mise en œuvre

Le professeur dispose de **12 à 14 heures** (évaluation comprise) pour traiter le thème.

- Il peut traiter l'une après l'autre chacune des questions.
- Il peut combiner les deux questions pour la petite échelle, autour de la notion de vulnérabilité par exemple, puis articuler la question spécifique sur la France en l'individualisant de manière explicite.

L'une ou l'autre de ces orientations peut s'articuler à une étude de cas selon une démarche inductive pour le traitement des questions à l'échelle mondiale.

Quel que soit le choix effectué, il est nécessaire de s'appuyer sur **des exemples variés et spatialisés**.

Retrouvez éducol sur



Proposition de mise en œuvre traitant une question après l'autre puis articulant la question spécifique sur la France

Les sociétés face aux risques

Problématique de la question

Comment les risques, dans un contexte de changement global, révèlent-ils l'inégale vulnérabilité des sociétés ?

- L'étude des sociétés face aux risques **ne peut dissocier d'une part l'aléa de la vulnérabilité et, d'autre part, la description de l'explication**. Par conséquent, elle peut débiter par l'analyse de plusieurs cartes : cartes de risques (par exemple, carte du risque climatique, carte du risque tellurique, carte du risque technologique...), carte des principaux milieux naturels à l'échelle du globe, carte des grandes zones de peuplement et carte du niveau de richesse ou de développement par pays. L'analyse fait apparaître la **diversité de situations** des sociétés face aux risques et permet de faire travailler aux élèves les outils de la démarche géographique : « **savoir lire, comprendre et apprécier une carte** ».
- Cette analyse est complétée par une réflexion sur l'origine de **la nature des risques** au travers des risques sanitaires ou des chaînes d'aléas combinant différents types d'aléas. Les aléas d'origine naturelle peuvent ainsi être aggravés par les aménagements et les activités des sociétés. **L'étude d'exemples** d'un même aléa, dans des contextes territoriaux différents, notamment par leurs niveaux de développement, permet une analyse des interactions entre les sociétés, leurs environnements et leurs territoires. Par exemple, l'aléa cyclonique est associé à petite échelle à des milieux tropicaux littoraux ; son étude est complexifiée, à plus grande échelle, par la combinaison avec des aménagements facteurs de risques (constructions menaçant de s'effondrer par exemple) ou, au contraire, des ouvrages de protection et des politiques d'évacuation performantes. **Ces risques cumulatifs, ou au contraire leur atténuation**, peuvent être représentés sous la forme d'un schéma fléché. La réalisation d'une production graphique dans le cadre d'une analyse exerce les élèves aux outils du raisonnement géographique et est un moyen de construire une **argumentation**. Il permet de faire accéder les élèves à la complexité et d'identifier aussi que les vulnérabilités sont multiples.
- **La vulnérabilité des sociétés** dépend notamment de **l'inégale répartition de la population et des inégalités de développement**. La carte des foyers de peuplement permet de l'appréhender à l'échelle mondiale. Que le professeur adopte dans sa démarche une étude de cas ou non, **il veillera à l'étayer par des exemples localisés et spatialisés**, à différentes échelles, choisis dans des pays développés et en développement. **L'étude comparative d'exemples**, choisis dans des territoires aux niveaux de développement différents, révèle des vulnérabilités différenciées. Ainsi, un bidonville cumule les facteurs de vulnérabilité humaine (densité de population, insécurité du bâti, vulnérabilité sociale), tandis qu'un quartier aisé présente davantage une vulnérabilité matérielle.
- Cependant, la vulnérabilité est également liée à **la culture du risque**. Par exemple, les sociétés peuvent vivre avec le risque volcanique en l'ignorant, comme à Quito, en raison d'un manque de prévention et en l'absence d'éruption majeure récente. En Islande, au contraire, le volcanisme est l'objet de mesures de prévention et est appréhendé comme une ressource énergétique, minérale et touristique. La culture du risque et le rôle des différents acteurs (États, acteurs politiques locaux, entreprises, populations, ONG...) dans la prise de conscience et dans l'élaboration de comportements adaptés permettent également d'aborder la question de **la capacité des sociétés à faire face à des risques nouveaux et/ou de plus grande ampleur** liés, notamment, à la concentration croissante des populations et au réchauffement climatique. Elle met en évidence que le changement climatique, par exemple, n'explique pas à lui seul l'augmentation des catastrophes (une fois que l'aléa s'est réalisé) et pose la question de l'inégale résilience des sociétés.

Retrouvez éducol sur



Des ressources majeures sous pression : tensions, gestion

Problématique de la question

Comment les sociétés gèrent-elles une ressource, source de tensions, dont la durabilité est menacée ?

L'étude de la gestion d'une ressource majeure sous pression, l'eau ou les ressources énergétiques, permet de faire réfléchir les élèves à la fragilité et aux changements des équilibres entre les sociétés et leurs environnements dans différents espaces. Quelle que soit la ressource choisie par le professeur, sa démarche présentera **les enjeux de sa gestion** face au changement global et face à la fragilité des équilibres entre les sociétés et leurs environnements. La **croissance de la consommation** peut être appréhendée par l'analyse de cartes (inégalement répartition et croissance des besoins, inégalités de développement). Elle met sous pression des ressources, plus ou moins renouvelables, dont les réserves sont limitées et dont l'exploitation crée des tensions d'inégale intensité (des conflits d'usage aux guerres). La **vulnérabilité des sociétés face aux ressources** est différenciée en fonction de multiples facteurs : l'inégale répartition des ressources, l'importance des besoins déterminée par le développement du territoire et son nombre d'habitants, les capacités techniques d'exploitation, la surexploitation des ressources, les tensions géopolitiques pour le contrôle des ressources. La vulnérabilité doit ainsi être étudiée à l'aide d'exemples localisés et spatialisés pour révéler la diversité des situations et des choix d'acteurs dans la gestion des ressources. La gestion des ressources à différentes échelles mobilise de **nombreux acteurs** publics et privés et **fait débat** (enjeux de durabilité, exploitation de nouveaux gisements, transition écologique notamment). L'étude de cette complexité peut s'appuyer sur des productions graphiques et cartographiques.

- **L'eau est une ressource vitale, inégalement répartie.** Elle est à l'origine de crues et d'inondations ou, au contraire, de stress hydriques et de pénuries susceptibles de s'accroître en raison du changement climatique. Le croisement de la carte des grands foyers de peuplement et de celle des milieux présentera l'inégale répartition de la ressource et de sa consommation. **Des exemples localisés** permettent de montrer que l'excès ou le manque d'eau sont aggravés par des aménagements, une surexploitation ou des pollutions de différentes natures (agricoles, industrielles et urbaines). Différentes situations peuvent être étudiées selon l'aspect que le professeur souhaite mettre en avant :
 - **les facteurs environnementaux et sociétaux de l'excès ou du manque d'eau** à travers l'étude d'une inondation dans une vallée fluviale au lit majeur artificialisé (Elbe, Danube) ou d'une sécheresse aggravée par des réseaux d'adduction déficients (Inde). Cela peut donner lieu à la présentation comparée des causalités.
 - **la question des problèmes d'accès physiques et économiques** (eau potable, réseau d'assainissement) à travers l'analyse critique de documents permettant d'évaluer l'accès à l'eau dans différents milieux (urbains et ruraux).
 - **les enjeux géopolitiques liés à l'eau.** L'étude d'un lac (Baïkal, Titicaca), par une initiation à l'analyse critique de documents ou par l'organisation d'un débat, peut permettre d'appréhender les interactions entre les acteurs (conflit et coopération) face à un milieu aquatique menacé. L'étude d'un bassin fluvial international, tels que le Colorado, le Mékong ou le Nil, rend compte des coopérations et des tensions amont/aval de la gestion d'un fleuve.
 - **la coopération internationale** à travers les actions menées par l'ONU Eau et le Conseil mondial de l'eau. Leurs actions peuvent être éclairées par l'utilisation de leurs sites internet. Le numérique est ainsi utilisé par les élèves pour réaliser des présentations concises sur un aspect de ces coopérations et/ou des tensions de gestion.

Retrouvez éducol sur



- Essentielle pour le développement, **la gestion des ressources énergétiques** fait l'objet de choix politiques et économiques. Ils dépendent de l'**accessibilité** des ressources, des **capacités d'exploitation** mais aussi d'**engagements internationaux** pris par les **États**. Le croisement de la carte des grands foyers de peuplement et de carte(s) de la production d'énergie dans le monde permettra de mettre en évidence l'inégale répartition de la consommation et l'inégal potentiel de production énergétique des milieux. Tout comme pour l'eau, le professeur peut choisir de mettre l'accent sur un ou plusieurs aspects de la question :
 - **les stratégies des acteurs étatiques**, en s'appuyant sur la situation au sein d'un État confronté à des arbitrages, tels que l'Allemagne, en s'intéressant à la plus ou moins grande sécurité énergétique, au respect des accords internationaux, à la production et à la consommation d'énergie, à la protection de l'environnement... Cela doit permettre aux élèves de s'approprier un questionnement géographique en répondant à la question : pourquoi ici et pas ailleurs ?
 - **le débat sur la transition énergétique**. Si les **énergies fossiles** demeurent majoritaires dans les mix énergétiques, leurs impacts, dont celui sur le climat, accentuent les débats sur la transition énergétique, sur l'exploitation de nouveaux gisements ou encore sur l'utilisation de différentes sources d'énergie (énergie nucléaire, charbon, agrocarburants, énergies renouvelables). L'organisation d'un débat ou d'un jeu de rôle face à ces choix énergétiques, **dans le cadre d'exemples localisés**, peut permettre aux élèves de comprendre l'importance des choix des acteurs dans l'organisation des territoires comme les effets de ces choix à court, moyen et long terme.
 - **les interactions entre les acteurs**, qui peuvent être illustrées par **l'étude d'un exemple d'aménagement énergétique**. L'étude d'une grande centrale solaire (Maroc, Californie, Chine) permet de faire comprendre aux élèves le rôle d'acteurs intervenant à des échelles différentes (acteurs politiques, entreprises, Alliance solaire internationale). Cet exemple révélera une prise de conscience croissante des **enjeux climatiques** et leurs traductions dans les décisions.
 - **l'approvisionnement**. L'analyse comparée de la localisation des gisements et des réserves d'énergie fossile, des grands foyers de consommation, des zones de conflit et/ou des routes maritimes et/ou des oléoducs permettra de mettre en évidence les enjeux géopolitiques liés aux ressources énergétiques. Il est également possible de restreindre cette étude à un type d'énergie ou à une zone (le golfe arabo-persique, la Russie... en n'omettant pas de prendre en compte les flux qui partent de ces espaces). Cette analyse permet de travailler la capacité « **conduire une démarche géographique** ».

La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection

Problématique de la question

Dans un contexte planétaire de prise de conscience de risques cumulatifs et de pression accrue sur les ressources, comment valoriser les milieux français tout en les protégeant ?

La France, métropolitaine et ultramarine, est marquée par **une grande diversité de milieux qui sont valorisés et protégés de manière multiples**. Les élèves doivent connaître cette diversité des milieux et comprendre, à **l'aide d'exemples précis**, que les mises en valeur et les mesures de protection ont un caractère relatif, toujours référé à une société et un territoire donnés, et qu'elles ont suscité des choix et des aménagements à diverses échelles de la part de différents acteurs (Union européenne, État, collectivités territoriales, entreprises, associations...) afin de satisfaire les attentes des populations et en prenant de plus en plus en compte les enjeux du développement durable et de la transition écologique. Pour cela, il

Retrouvez éducol sur



est possible de faire travailler les élèves sur **l'étude de milieux spécifiques** tels qu'une portion d'un massif montagneux, une portion d'un littoral ou un massif forestier. **Une comparaison au sein d'un même milieu** peut être envisagée comme entre le massif de Fontainebleau, choisi par l'ONF pour le label Forêt d'Exception, et le parc amazonien de Guyane, bénéficiant du statut de parc national, permet de faire comprendre qu'une forêt est gérée différemment selon le contexte territorial dans lequel elle s'insère et selon la mesure de protection dont elle bénéficie. Pour cela, il est possible de demander, en classe et/ou à la maison, de mener une recherche sur les sites de l'ONF et du parc amazonien pour présenter les points communs et les spécificités de ces milieux valorisés et protégés et de faire travailler les élèves sur le discours des acteurs étatiques pour présenter la politique de préservation et de valorisation puis de croiser cela avec des articles de presse sur des revendications de populations (Guyane) ou des mises en avant d'actions d'acteurs locaux pour la mise en loisirs (Fontainebleau). Cela permet de travailler la capacité « **s'approprier un questionnement géographique** ». La gestion de ces espaces forestiers s'adapte à des risques propres (érosion et incendies dans une forêt périurbaine, pollution, atteinte à la biodiversité en Amazonie par l'orpaillage notamment) mais aussi à des ressources propres (exploitation de futaies de qualité et accueil du public à Fontainebleau ; exploitation de bois tropicaux et écotourisme en Guyane). Les élèves pourront montrer que les mesures de protection s'adaptent à la diversité des territoires forestiers français avec un objectif national de respect de la multifonctionnalité forestière et une gestion durable du patrimoine forestier. Cette utilisation du numérique demande aux élèves d'identifier des ressources pertinentes en géographie (« **identifier et évaluer les ressources pertinentes** »). Une restitution pourra être faite en classe par les élèves, lors de courts exposés étayés par des cartes. Le numérique est ainsi également utilisé pour réaliser des présentations (« **utiliser le numérique pour réaliser des présentations** »). À partir de ces courts exposés (5 à 10 minutes), le professeur peut conduire une synthèse de manière à donner une vision d'ensemble de la situation. Celle-ci pourrait être conclue par la présentation de l'adaptation de la France aux changements environnementaux, dont le changement climatique constitue un enjeu qui se décline à différentes échelles. Par exemple, le Plan Climat, mené par l'État à l'échelle nationale, répond à son engagement international dans l'Accord de Paris sur le climat (2015). Encouragée par l'Union européenne, la France finance le développement de parcs éoliens notamment *offshore*. Ces exemples d'aménagement permettent d'aborder les débats entre acteurs sur l'environnement, parmi différents sujets de tensions (place de la nature dans la société, choix énergétiques controversés, conflits d'usage des ressources). Ils peuvent donner lieu à des débats, à des jeux de rôle, ou encore à la réalisation de schémas fléchés, permettant d'étudier le rôle des acteurs. À l'échelle locale, l'étude de PPR (Plans de prévention des risques), notamment à l'aide du site <http://www.georisques.gouv.fr>, est un moyen d'aborder la spatialité des risques en France en prenant en compte les effets locaux des changements environnementaux. Cela permettra également de ne pas réduire l'environnement aux milieux naturels en incluant par exemple des milieux urbains ou industriels.

Proposition de mise en œuvre combinant les questions à l'échelle mondiale puis articulant la question spécifique sur la France

Problématique pour les questions à aborder à l'échelle mondiale

Quelles sont les interactions entre les sociétés et leurs environnements dans le contexte du changement global, des mutations démographiques et du développement ?

Exposition aux aléas et accès aux ressources majeures

L'inégale exposition des sociétés aux aléas et l'inégale disponibilité d'une ressource majeure (l'eau ou les ressources énergétiques) sont étudiées par le croisement de cartes à l'échelle mondiale. **Des exemples localisés et spatialisés** font comprendre aux élèves la diversité

des situations et l'importance des interactions entre les sociétés et l'environnement (plus ou moins grande exposition à des aléas en fonction des choix d'aménagement des sociétés ; effets du changement climatique...). Cette différenciation à l'aide d'exemples peut s'appuyer sur des productions graphiques ou cartographiques, pour travailler la capacité « **réaliser des productions graphiques et cartographiques** ».

Des vulnérabilités différenciées

La carte des principaux foyers de peuplement peut être utilisée pour analyser l'inégale vulnérabilité des sociétés face aux aléas et pour l'approvisionnement en ressources. Le croisement avec la carte des milieux permet d'aborder l'inégale répartition des risques et les tensions liées à l'approvisionnement en ressources. Des exemples localisés et spatialisés, étudiés dans une démarche comparative, par exemple par une analyse critique de documents (« **procéder à l'analyse critique d'un document** »), mettent en lumière la différenciation des vulnérabilités humaines et matérielles. L'importance du niveau de développement est soulignée aussi bien dans la vulnérabilité face aux aléas que dans la vulnérabilité de l'approvisionnement en ressources.

Gérer les risques et les ressources

Par une approche multiscalaire, étayée par **des exemples localisés et spatialisés**, les élèves abordent **le rôle d'acteurs multiples** pour gérer les risques et l'approvisionnement en ressources dans le contexte du changement global, dans des situations territoriales différentes. Ils prennent en compte **la fragilité des milieux**. Cette complexité, ces interactions entre acteurs peuvent notamment donner lieu à des débats ou des jeux de rôle, permettant de faire réfléchir les élèves à la notion de **résilience**, aux **conflits** et à la **coopération** qui naissent de **choix d'aménagements** pour gérer un risque ou l'approvisionnement en ressources. Des productions graphiques, tels que des schémas fléchés, peuvent également être envisagés (« **réaliser des productions graphiques** »).

Traitement de la question spécifique sur la France identique au scénario 1

Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Ne pas considérer les interactions entre les sociétés et leur environnement
- Se fonder uniquement sur les inégalités environnementales pour expliquer l'inégal accès aux ressources sans tenir compte des inégalités de développement
- Étudier les risques et les ressources sans considérer les milieux pour la question spécifique sur la France
- Mener une approche catastrophiste
- Étudier le changement climatique ou la transition environnementale en tant que tels
- Considérer que les questions générales ne sont à aborder qu'à petite échelle à partir d'exemples mondiaux et celle sur la France à partir d'exemples nationaux

Notions, vocabulaire et repères spatiaux à maîtriser à l'issue du thème

Notions

- acteur, mondialisation, territoire, transition (notions transversales à l'ensemble des thèmes)
- changement climatique, environnement, milieu, ressources, risques

Repères spatiaux

Ils intègrent ceux qui ont été vus au collège.

- Les 6 continents, les 5 océans
- Les 10 plus longs fleuves du monde : l'Amazone, le Nil, le Yangtze, le Mississippi, l'Ienisseï, le Huang He, l'Ob, le Congo, l'Amour, la Léna
- Les 10 plus longues chaînes de montagnes : la Cordillère des Andes, les Montagnes Rocheuses, la Cordillère australienne, la Chaîne transantarctique, la cordillère du Kunlun, l'Atlas, le Tian Shan, l'Oural, l'Himalaya, les Appalaches
- Les principales zones climatiques (chaude, froide, tempérée)
- Les principaux foyers de peuplement : l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est, l'Europe, le golfe de Guinée, le Nord-Est des États-Unis, le Sud-Est du Brésil
- Les espaces faiblement peuplés : l'Amazonie, l'Antarctique, la péninsule arabique, le désert australien, le Groenland, le Nord Canadien, le Sahara, la Sibérie
- Le territoire de la France : France métropolitaine, les DROM, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Clipperton, Polynésie française, Terres australes et antarctiques françaises, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna.
- Les chaînes de montagnes françaises : Alpes, Corse, Jura, Massif central, Pyrénées, Vosges
- Les volcans actifs français : la Soufrière, la montagne Pelée, le piton de la Fournaise
- Les grands fleuves français : la Garonne, la Loire, le Rhin, le Rhône, la Seine
- Les mers et océans qui bordent le territoire métropolitain et les DROM : Manche, océan Atlantique, mer Méditerranée, mer des Caraïbes, océan Indien
- Les domaines bioclimatiques de la France métropolitaine et des DROM : méditerranéen, océanique, continental, montagnard, tropical

Pour aller plus loin

Sur les questions générales

ARNOULD Paul, SIMON Laurent (dir.), 2018, *Géographie des environnements*, Major

BÉLIZAL Édouard (de), FOURAULT-CAUËT Véronique, GERMAINE Marie-Anne, TEMPLE-BOYER Élise, 2017, *Géographie de l'environnement*, Collection Portail, Armand Colin

VEYRET Yvette et ARNOULD Paul, 2019, *Atlas du développement durable*, Autrement

REGHEZZA-ZITT Magali, 2016, « Des hommes et des risques, menaces locales, menaces globales », *La Documentation photographique*, La Documentation française, n°8113

Retrouvez éducol sur



« Géopolitique de l'énergie », *les Grands Dossiers de Diplomatie* n°43, Areion Group, février-mars 2018

« Sécurité énergétique : enjeux stratégiques et défis environnementaux », *Diplomatie* n°97, mars-avril 2019

« Géopolitique de l'eau », *Carto* n°44, novembre-décembre 2017

Sur la question spécifique

REGHEZZA-ZITT Magali, 2017, *La France dans ses territoires*, Armand Colin

Géoconfluences, dossier « la France : des territoires en mutation », <http://geoconfluences.ens-lyon.fr>

Retrouvez éduscol sur

